

# ASSISES RÉGIONALES

de prévention et de lutte  
contre l'illettrisme  
en Midi-Pyrénées  
2 juillet 2013

4 pages  
pour retenir l'essentiel



Edito

## UN TEMPS FORT POUR, ENSEMBLE, FAIRE RECULER L'ILLETTRISME

Le label Grande cause nationale a été attribué par le gouvernement en 2013 à la lutte contre l'illettrisme. La lutte contre l'illettrisme s'insère dans les politiques menées dans les domaines éducatif, de santé publique, professionnel, culturel. L'illettrisme freine l'insertion sociale des personnes et la compétitivité de l'économie.

Le marché du travail évolue et la maîtrise des savoirs de base est indispensable. Il convient donc de poursuivre et d'amplifier les actions partout, à l'école, en entreprise, auprès des demandeurs d'emplois, des jeunes, des personnes âgées, afin d'agir en prévention et en lutte contre l'illettrisme.

La Grande cause nationale permet aussi de nous réunir à l'occasion de ces Assises régionales et de réfléchir aux dynamiques à trouver en Midi-Pyrénées. Tous ensemble, nous contribuons par nos actions à soutenir les initiatives de progrès dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Enfin il convient de souligner le remarquable travail réalisé par l'élaboration du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme signé en présence de Madame la ministre déléguée à la Réussite éducative. L'État marque ainsi son engagement national et régional.

**Henri-Michel Comet**  
Préfet de Région Midi-Pyrénées

### > 2 500 000

En 2013, EN FRANCE, 7 % des personnes âgées de 18 à 65 ans (contre 9% en 2004) sont concernées, après avoir pourtant été scolarisées. En chiffres absolus, ce sont 2 500 000 personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne.

### > 149 000

EN MIDI-PYRÉNÉES environ 149 000 personnes seraient en situation d'illettrisme. Chiffre qui n'est qu'une estimation de l'enquête nationale INSEE/IVQ de 2005.



||  
**Cette année de Grande cause nationale est une chance pour notre pays. Elle est une chance pour ces millions de Français qui sont confrontés, en silence, à ce phénomène qu'ils subissent dans tous les aspects de leur vie quotidienne.**

George Pau-Langevin, ministre déléguée à la Réussite éducative.

CE DOCUMENT  
EST INTERACTIF  
Tous les mots soulignés  
sont cliquables et vous  
permettent d'accéder à  
d'autres ressources



**Afin de faire vivre le label Grand cause sur tous les territoires, nous organisons des Assises de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme dans toutes les régions. Elles sont l'occasion de souligner que les personnes concernées par l'illettrisme sont d'âge, de situations sociales, professionnelles très différentes et rappeler haut et fort que seule une action concertée, décloisonnée de l'ensemble des acteurs de l'action publique (l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et la société civile) issus de tous secteurs (éducation, formation professionnelle, action sociale, culturelle...) peut permettre à l'action de changer d'échelle.»**

Hervé Fernandez, directeur de l'ANLCI

## Faire tomber les clichés

Contrairement aux idées reçues, l'illettrisme ne concerne pas que les personnes vivant dans les quartiers de la politique de la Ville. La réalité est tout autre...

- > La moitié des personnes concernées par l'illettrisme travaille.
- > 50 % des personnes concernées par l'illettrisme vivent en zones rurales ou faiblement peuplées.
- > 50 % des personnes concernées par l'illettrisme ont plus de 45 ans.



## En guise d'introduction

# LE LABEL GRANDE CAUSE : UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE PROBLÈME DE L'ILLETTRISME

C'est une tradition : comme toutes les Assises régionales, celles de Midi-Pyrénées ont débuté par un petit film qui donne la parole aux personnes concernées par l'illettrisme et permet à celles et ceux qui ne connaissent pas cette problématique de prendre conscience des conséquences qu'elle engendre dans la vie professionnelle mais aussi dans la vie familiale et quotidienne. Car « il y a encore beaucoup de confusions : nombreux sont ceux qui confondent l'illettrisme - qui concerne des personnes ayant été scolarisées mais qui pourtant ne savent ni lire ni écrire - avec d'autres situations telles que l'analphabétisme et la nécessité d'apprendre le français comme une langue étrangère » prévient le directeur de l'ANLCI. Travailler sur la visibilité de cette problématique auprès du grand public est donc l'une des ambitions premières du label Grande cause ; notamment par le biais de divers médias tels que la presse et la radio, mais aussi la télévision. Plus largement, « c'est un coup d'accélérateur à l'action en faveur de la lutte contre l'illettrisme ».



## Table ronde 1

# Consolider les compétences de base des jeunes : un enjeu de sécurisation de leurs parcours de formation scolaire et professionnelle.

L'illettrisme joue un rôle majeur dans les phénomènes d'échec scolaire et d'éloignement du marché de l'emploi chez les jeunes. C'est pourquoi de nombreux dispositifs visent à consolider les compétences de base de ce public pour éviter ce décrochage. C'est ce que font les structures représentées dans cette table ronde : la Mission de lutte contre le décrochage scolaire repère les jeunes déscolarisés de plus de 16 ans, qu'elle remobilise « grâce à un projet pédagogique différencié et contractualisé ». L'Antenne Mission locale de Bagatelle-Faourette à Toulouse qui propose le DATIC ; « un dispositif innovant d'apprentissage des savoirs de base qui utilise les outils numériques pour confronter les jeunes à leurs difficultés ». L'Agence Pôle Emploi de Bellefontaine à Toulouse qui met en place le « Club jeunes ZUS » au sein duquel les personnes en situation d'illettrisme sont accompagnées par un conseiller dédié. Le CFA de Tarbes, enfin, qui expérimente un dispositif permettant de détecter et de mieux prendre en charge les apprentis en situation d'illettrisme à l'entrée du centre ; « en prenant en compte les besoins de chacun, sans les isoler ».



**Sur les 50 000 jeunes accueillis chaque année en Missions locales, 5 à 6000 sont dans des situations de non maîtrise des savoirs de base. Le problème que l'on rencontre aujourd'hui, c'est qu'il existe une carence importante sur la linéarité des solutions proposées. Or si l'on veut avoir une certaine ambition, il faut que les acteurs de l'insertion puissent proposer des dispositifs adaptés à ces jeunes, et surtout pérennes.**

Eric Augade, directeur de l'Association régionale des Missions locales

## Table ronde 2

### Développer les compétences de base dans le monde du travail : un double enjeu pour l'emploi des salariés et pour l'accompagnement des mutations économiques des entreprises.

Les participants à cette table ronde ont montré de quelle manière le parcours des demandeurs d'emploi et des salariés en situation d'illettrisme pouvait être facilité par un suivi adapté et des formations dédiées.

Une représentante de Pôle Emploi a rappelé le rôle de prescripteur de sa structure «dans une chaîne d'intervention qui permet aux salariés d'être formés et aux entreprises d'être plus performantes» ; notamment en orientant le public vers le dispositif «Compétences clés». Les dirigeants de deux associations intermédiaires (l'AJE et Ailes) ont témoigné des situations d'illettrisme qui leur arrivent de rencontrer dans leur quotidien et plus particulièrement de la difficulté qu'ils ont eue à les repérer. Dans un second temps, ils ont dit combien les formations de développement des compétences de base constituaient «un réel intérêt pour la réinsertion durable de leurs salariés». Des formations sur mesure, «développées à la demande des entreprises pour accompagner leurs salariés dans des changements de poste ou de métier», dont deux exemples ont été présentés par des organismes de formation opérateurs en la matière : l'ADRAR et Aralia.



L'entretien entre le demandeur d'emploi et le conseiller Pôle Emploi est une bonne façon de repérer les personnes en situation d'illettrisme. Ensuite la difficulté c'est de convaincre les personnes à intégrer une action de formation tel que le dispositif "Compétences clés".

Chantal Bergonnier, conseillère technique à Pôle Emploi

## Table ronde 3

### Prévenir l'illettrisme : une action au coeur de l'École et une préoccupation des acteurs qui interviennent auprès des enfants.

Faire en sorte que l'illettrisme ne prenne pas racine est l'une des vocations premières de l'Éducation nationale. C'est entre autres choses ce dont a témoigné le directeur académique du Tarn en présentant les cadres d'intervention de l'Académie de Toulouse en la matière et notamment les initiatives impulsées sur le volet formation des équipes éducatives en primaire. Reste, qu'en dépit de leur importance et de leur qualité, ces actions ne suffisent pas. Les associations sont des partenaires clefs pour l'École. Cette table ronde avait pour ambition de mettre en lumière le rôle complémentaire de ces dernières dans l'amélioration des apprentissages autour de la lecture et de l'écriture dès le plus jeune âge. C'est le cas de l'AFEV et des FRANCAS Haute-Garonne, dont les représentants ont donné quelques exemples de leurs interventions et témoigné de la bonne relation qu'ils entretiennent avec l'École dans la prévention de l'illettrisme : «en général on rencontre les enseignants pour optimiser l'accompagnement éducatif des enfants en difficulté». Pour sa part, la présidente du CLAP Midi-Pyrénées a présenté «le pied à l'encrier junior» ; «une action qui vise à proposer des ateliers d'écriture autour de thèmes citoyens, en dehors du cadre scolaire».



Dans notre Académie, nous avons ressenti le besoin d'outiller les enseignants de grande section et de cours préparatoire au repérage des enfants en difficulté d'apprentissage.

Eric Tournier, directeur académique des services de l'Éducation nationale du Tarn

## Pour la première fois, une campagne de sensibilisation à la TV

Pour obtenir le label Grande cause nationale en 2013, il était essentiel de sensibiliser l'opinion sur le phénomène de l'illettrisme. C'est ainsi qu'une première campagne de communication nationale a été lancée en septembre 2012. Diffusée par voie de presse, elle a reposé sur la réalisation de fausses publicités démontrant les difficultés auxquelles peuvent se confronter des personnes en situation d'illettrisme.

Cette campagne a connu de nouveaux développements en septembre avec la diffusion d'un spot télé. Réalisé pour l'occasion, ce film de 40 secondes vise à susciter une prise de conscience chez les personnes qui ne sont pas concernées par l'illettrisme et qui méconnaissent ce phénomène. En fin de film, un message en voix off reprend le leitmotiv de la campagne « L'illettrisme n'est pas une fatalité, des solutions existent » avant que n'apparaisse un numéro indigo dédié aux personnes en situation d'illettrisme ou à leurs proches **0 820 33 34 35**



Cliquez sur la photo pour visualiser les fausses publicités et le spot TV

EN MIDI-PYRÉNÉES, c'est [Ressources & Territoires](#) (centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées) qui est en charge du traitement des appels.



Discours de la ministre

## LA MOBILISATION GÉNÉRALE C'EST LA MOBILISATION DE TOUS.

**En assistant aux Assises régionales Midi-Pyrénées, George Pau-Langevin est venue rappeler l'attachement fort du gouvernement à l'enrayement de ce phénomène et dire que la lutte contre l'illettrisme suppose la mobilisation de tous.**

«En Midi-Pyrénées, il faut se féliciter de l'existence du Plan régional ; un outil qui permet de mettre en harmonie des actions engagées par les uns et par les autres» explique la ministre déléguée à la Réussite éducative. Un outil qui donne également l'occasion de faire le bilan des actions menées et d'actualiser ce qui s'est fait auparavant. À ce sujet, il est d'ailleurs encourageant de constater qu'au plan national, les choses ont progressé : «de 9% de personnes considérées en situation d'illettrisme en 2004, on est passé à 7 % en 2012». Ainsi, «si nous avons encore un gros effort à faire, on voit que dans certaines catégories l'illettrisme recule.»

C'est notamment le cas chez les jeunes pour lesquels «la prévention de ce mal social et éducatif passe d'abord par la prévention et la détection». L'école joue bien évidemment un rôle très important dans ces objectifs : c'est le cas à Colomiers, où dans la matinée, la ministre a pu observer les dispositifs mis en place dans l'école élémentaire Lamartine pour prévenir les premières difficultés dans les apprentissages. Une institution scolaire qui peut parfois aller plus loin dans son traitement de l'illettrisme en faisant également une place aux parents qui ont besoin «de se réinvestir dans l'apprentissage des savoirs de base».

**« [l'Éducation nationale] ne peut pas agir seule : pour réussir, nous avons besoin de l'investissement, du talent, de l'énergie, non seulement des équipes enseignantes, mais également des acteurs associatifs ».**

Reste que si la participation de l'Éducation nationale aux Plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme marque la constance de son engagement vis à vis de ce problème, «celle-ci ne peut pas agir seule : pour réussir, nous avons besoin de l'investissement, du talent, de l'énergie, non seulement des équipes enseignantes, mais également des acteurs associatifs».

De manière plus générale, ce sont donc tous les acteurs de l'action publique qui doivent se mobiliser. «Aujourd'hui les adultes qui sont confrontés au problème de l'illettrisme - les conduisant souvent à se murer dans le silence - doivent savoir que nous avons compris leur souffrance et que nous sommes résolus à prendre les choses à bras le corps».



**George Pau-Langevin, Olivier Dugrip (recteur de l'Académie de Toulouse), Frédéric Toubeau (directeur de Pôle Emploi), Vincent Roberti (Secrétaire général aux affaires régionales préfecture de région) et Hervé Fernandez (directeur de l'ANLCI) ont signé le Plan régional Midi-Pyrénées de prévention et de lutte contre l'illettrisme.**

### Vous avez dit Plan régional...

Ces Assises étaient également l'opportunité de communiquer sur la signature du nouveau Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme en Midi-Pyrénées. Comme le premier Plan régional - intitulé Schéma Régional de lutte contre l'illettrisme et pour l'accès aux compétences de BasE 2008/2010 -, SCRIBE 2 a été élaboré dans une démarche participative et transversale.

Réuni autour de plusieurs groupes de travail focalisés sur 4 thèmes-cibles particulièrement sensibles (les jeunes, les demandeurs d'emploi, les salariés en entreprise et les territoires), l'ensemble des acteurs institutionnels (État, collectivités, opérateurs) et socio-économiques (entreprises, associations, société civile) oeuvrant pour la prévention et la lutte de l'illettrisme ont planché sur trois axes de réflexion identiques :

- > Comment repérer, accompagner et orienter ?
- > Comment sensibiliser et professionnaliser les acteurs ?
- > Comment se former de l'école à l'entreprise ?

A l'issue de ces séances concomitantes, **25 fiches-actions ont été rédigées**. Classées selon les trois axes de réflexion sus-cités, elles vont structurer la mise en oeuvre du plan régional pour les 3 prochaines années (2013/2015) et ainsi permettre de faire reculer l'illettrisme dans notre région.

Plus de ressources  
[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)



Ce document, dont l'ambition est de rendre compte des principaux «messages» évoqués lors de ces Assises, a été financé par les partenaires ci-dessous...

